3e Fleur



Un art de vivre

Ville de **Saint-Sébastien-sur-Loire**

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

saint Sèb ville nature

saintsebastien.fr

saint Sèb Saint-Sébastien sur-Loire

3e fleur

Un art de vivre

Notre commune est particulièrement dynamique et attractive. Elle se place au troisième rang des villes de l'agglomération nantaise.
Saint-Sébastien-sur-Loire possède **un patrimoine vert exceptionnel.** Ce patrimoine est une des fiertés des habitants et un des principaux vecteurs du cadre de vie agréable. Il demande à être préservé au maximum. C'est la mission du service Espaces publics.
Fort d'une équipe d'une trentaine de personnes, le service s'attache au quotidien à entretenir les espaces extérieurs, à améliorer la qualité de vie des Sébastiennais et à préserver les espaces sensibles du territoire communal.
Les pratiques évoluent, notamment vers une gestion toujours **plus soucieuse de l'environnement,** et la dynamique des équipes reste intacte : embellir les espaces et faire de notre commune **un territoire toujours plus agréable à vivre pour chacun.**

Thomas BOUCHER
Maire de Saint-Sébastien-sur-Loire



SOMMAIRE

LA COMMUNE DE SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE p. 3

UN PAYSAGE URBAIN ET LIGÉRIEN

Panorama du patrimoine de la ville ..... p. 6

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN MATIERE D'ENTRETIEN ET DE SUIVI DES ESPACES VERTS ET NATURELS

Garantir une qualité de vie pour les habitants ..... p. 10
Une gestion environnementale ..... p. 14
Fleurissement : esthétisme et durabilité ... p. 20
Développer l'attractivité touristique en lien avec Nantes Métropole ..... p. 21
Des projets durables et responsables ..... p. 22

SENSIBILISER ET IMPLIQUER LES HABITANTS

Des actions au plus près des habitants ..... p. 24
L'usage participatif de l'espace public encouragé ..... p. 26

LA COMMUNE DE SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE





Bords de Loire et espaces verts…

D'une superficie de 1166 ha (11 km²), la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire accueille 28 000 habitants et se classe ainsi 5e ville de Loire-Atlantique d'un point de vue démographique.

Le territoire se caractérise par l'existence d'un plateau surplombant la Loire incisé par plusieurs rivières.

La ville a une histoire très riche avec un développement urbain qui s'est opéré par phases et sous influence économique en lien avec les activités associées au fleuve. Au départ maraîchère, la commune a subi une expansion démographique influencée par la croissance de l'agglomération nantaise.

Cela a entraîné une modification de l'occupation des sols, passant d'un milieu agricole avec des petits hameaux à un milieu densément urbanisé en petits pavillons avec jardins et petits collectifs.

Superficie
1 166 hectares

Voirie
environ **100 km**

Espaces verts
150 ha en comptant les îles de Loire

Population totale
28 169 habitants
au 1er janvier 2022

Des interventions très variées

espaces verts, terrains sportifs, aires de jeux, voirie, éclairage public, cimetières, cours d'école, assainissement, génie civil.

Budget de fonctionnement
537 800 € pour 2024
29 agents
(28 hommes et 1 femme)

Le service Espaces publics

Le service Espaces publics a pour mission l'entretien et l'amélioration du cadre de vie extérieur de la commune.

L'activité est très diversifiée sur **des champs de compétences larges** parfois loin du domaine des espaces verts d'où le nom donné au service.

Le service compte 29 agents dont 24 titulaires, 3 stagiaires, 2 contractuels, 1 poste d'apprentissage.

Les actions s'organisent autour de la compétence des équipes espaces verts mettant en avant leurs connaissances et leurs savoir-faire. La sous-traitance est utilisée pour aider le service dans ses tâches quotidiennes, principalement sur le nettoiement, la collecte et l'entretien des zones vertes présentant moins d'enjeux.

Les agents sont très impliqués dans le cadre de **la formation professionnelle :** 19 apprentis (du CAP à la licence Pro) sont passés dans le service entre 2017 et 2023 et environ une vingtaine de stagiaires.

UN PAYSAGE URBAIN ET LIGÉRIEN



©Pierre Lesueur

Panorama du patrimoine de la Ville

Saint-Sébastien-sur-Loire est une commune fortement urbanisée mais chaque quartier possède des espaces verts de détente et de jeux, avec des zones d'espaces naturels concentrées à l'Est de la commune (bois des Gripôts) et sur les trois îles de la Loire.
Les espaces publics représentent au total 150 ha (dont 140 ha concentrés sur les îles de Loire), 13 % de la superficie de la commune, soit environ 60 m² par habitant.





Des villages comme identité de ville

Historiquement Saint-Sébastien-sur-Loire est composée d'une trentaine de villages dont les plus importants sont : le Douet, le Bourg, le Portereau, Portechaise, la Métairie, les Savarières.

Ces villages formaient une dynamique agricole importante faisant de Saint-Sébastien-sur-Loire l'une des villes nourricières de l'agglomération nantaise.

Ces villages sont la base de l'urbanisation que l'on connait aujourd'hui et ont donné leurs noms aux différents quartiers sébastiennais.

Les îles de Loire

10 % du territoire communal.

Un espace de **préservation** de la **biodiversité,** de **détente** et de **promenade.**

Des zones inscrites dans le réseau **Natura 2000,** d'autres identifiées comme **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) ou **Zones d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux** (ZICO).

Label « Éco Jardin » reçu en 2014 pour la gestion environnementale des deux îles Pinette et Forget.

Label argent « golf pour la biodiversité » reçu en 2019

Cité Jardin

Saint-Sébastien, cité jardin : cette appellation est apparue dans les années 1980. La population ayant fortement augmenté, la ville quitte progressivement son caractère « maraîcher » pour un territoire plus urbanisé avec des pavillons individuels possédant pour la plupart un jardin. On passe ainsi de la « cité des jardiniers » à la « cité jardin ».

La prairie comme élément constituant du paysage

Une grande partie des îles de Loire est gérée en **prairies de fauche tardive ou en pâturage avec un cheptel d'environ 30 animaux**. Ces prairies sont fauchées une fois par an mi-juillet pour protéger les sites potentiels de nidification du râle des genêts. Le foin est exporté en bottes et réutilisé sur site par le centre équestre comme fourrage pour les équidés. Ces prairies sont des réservoirs pour la biodiversité tant floristique que faunistique. Des inventaires sont réalisés régulièrement pour assurer une gestion au plus près des besoins biologiques du site.

Les boisements

70 ha, quartiers Sud Est

Des taillis de **châtaigniers** et de **chênes.**

Conservation de l'**état naturel des sites** avec un entretien limité à la mise en sécurité des cheminements

30 ha supplémentaires d'espace boisé classé lors de l'élaboration du PLUm en 2019.

Les espèces endémiques protégées

Le service Espaces publics a en charge l'entretien de sites sur lesquels se trouve l'Angélique des... **Angélique des estuaires** (Angelica heterocarpa), espèce protégée au niveau européen. Une autre espèce d'intérêt communautaire est présente sur la commune : **le Scirpe triquètre** (Scirpus triqueter) qui se retrouve dans les milieux proches de ceux de l'angélique des estuaires. Les plans de protections sont orchestrés par le Conservatoire des Espaces Naturels en concertation avec le service.

Les arbres têtards et haies bocagères

Les arbres têtards ont un fort intérêt patrimonial culturel, écologique et paysager. Ils sont un des emblèmes des îles de Loire.

Un inventaire des arbres têtards sur les îles Pinette et Forget, recensant **435 individus** dont la plupart sont des frênes, a été réalisé en 2008. Ce travail a permis la mise en place d'**un plan de gestion** s'étalant sur 11 ans permettant de préserver ce patrimoine environnemental et paysager historique.

Le service travaille à renforcer le maillage bocager sur les différents espaces afin de permettre un renforcement de la trame verte, dans une optique de valorisation de la biodiversité.



Réflexion et prise en compte des évolutions climatiques

Le service Espaces publics est **très attentif à l'évolution du patrimoine végétal notamment en lien avec les changements climatiques.** Des essais sont réalisés afin de trouver des réponses et des solutions notamment aux problématiques de diminution de l'usage de l'eau. Nouveau catalogue végétal, augmentation des surfaces de végétation couvre sol rustique, réflexion sur les vivaces, bulbes à naturaliser sont autant de dynamiques qui visent à être systématisées par le service.

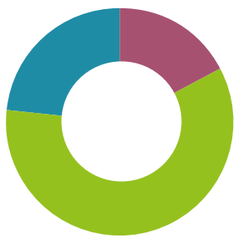








Répartition des 150 ha



- Sports : **35 ha**
- Jardins Espaces Verts : **26 ha**
- Grands Espaces : **89 ha**

4 500 plants d'annuelles chaque année

2 310 plants de bisannuelles

3 500 bulbes

1 000 arbustes, graminées et plantes couvre sol

Espèces exotiques envahissantes, enjeu de préservation du paysage

Comme de nombreuses collectivités, Saint-Sébastien-sur-Loire voit apparaître de nouvelles essences, parfois envahissantes. Inquiet de ce développement, les agents travaillent à les reconnaître et à essayer de lutter contre leur effet dominant. De nombreux essais sont menés, en lien avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le Conservatoire botanique National de Brest.

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ENTRETIEN ET DE SUIVI DES ESPACES VERTS ET NATURELS

Garantir une qualité de vie pour les habitants

Des espaces verts préservés

Les boisements classés représentent 77 ha des 80 ha de boisement de la commune.

Lors de la création du Plan Local d'Urbanisme, un inventaire mené par un bureau d'études a recensé **250 arbres remarquables** sur la commune. Ces arbres ont été classés en fonction de leur âge, de leur forme particulière, de la rareté, de l'espèce ou de l'effet qu'ils produisent dans le paysage communal.

Toute intervention sur ces arbres est soumise à autorisation du service Urbanisme qui s'appuie sur une expertise terrain réalisée par le service Espaces publics.

Les services municipaux interviennent également lors de demandes de permis de construire ou d'aménagement dans le but de mettre en œuvre une logique d'aménagement de territoire cohérente. Une compensation en plantation d'arbres peut être demandée pour chaque abattage dans le cadre d'espaces boisés classés (EBC). Dans ce cadre, le service Espaces publics effectue les diagnostics sur les parcelles concernées.

Des espaces pour tous

Un ou plusieurs espaces verts
dans chaque quartier

Prix de la **ville ludique et sportive**
en 2012 et 2013

69 jeux répartis
sur **20 sites**, différentes tranches d'âge et une diversité des styles

La plupart des aires de jeux sont **choisies avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants.**

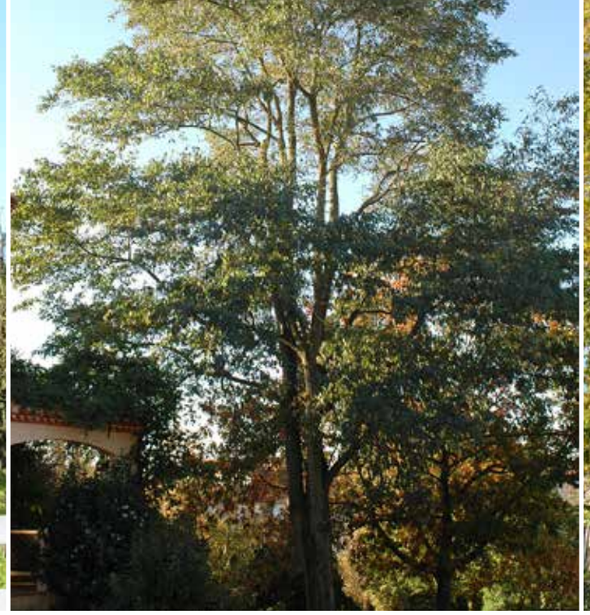
Des jeux inclusifs sur les îles

En collaboration avec les jeunes élus du Conseil municipal des Enfants, de nouvelles structures de jeux inclusives vont être installées sur les îles de Loire au printemps 2024. Ces nouveaux équipements de loisirs seront adaptés aux enfants en situation de handicap. La structure principale sera en bois avec des jeux ludiques et calmes accessibles aux plus jeunes, elle sera aussi composée de challenges sportifs pour permettre une progression dans le jeu et favoriser l'interaction entre les enfants. Il y aura également un trampoline à deux places, là aussi adapté aux personnes à mobilité réduite accompagnées.

Un jardin intergénérationnel

Ce jardin est prévu pour 2024/2025 en lien avec le label Ville Amie des Aînés. Le projet est encore en cours de réflexion quant à la forme et au lieu d'implantation, en associant les habitants. L'objectif est de proposer un lieu agréable, propice à la détente, permettant à tous les publics, seniors, enfants, familles, de s'y retrouver.







L'espace vert comme élément du paysage urbain

Une charte paysagère a été élaborée en 2008, révisée en 2021, afin de redonner une identité à chaque quartier en leur affectant une ambiance paysagère spécifique : choix d'essences végétales, de matériaux, de revêtements du sol, de paillage, de types de mobilier, etc. :

Les sites se déclinent en trois grands espaces :

Les espaces urbains :
la dynamique de fleurissement est présente sur ce secteur. Le mobilier urbain décliné est spécifique au secteur (selon un marché passé en 2019) pour garantir une cohérence d'aménagement.

L'aménagement et la gestion de ce secteur sont faits en lien avec les services de Nantes Métropole (territoire partagé entre les deux entités).



Les espaces sportifs :
l'aménagement des terrains et équipements sportifs est fait réalisé par le Service Espaces Publics en lien avec les Service des Sports. Les mobiliers et techniques sont spécifiques au secteur et selon les normes d'usage des différentes fédérations et ligues.



Les espaces naturels :
l'ambiance sur ce secteur est naturelle. L'objectif est de conserver un aspect en lien avec l'usage (favorisation du bois au métal, mobilier en ré usage de matériaux…). Les plantations sont vivaces, arbustives et arborées.



Un mobilier urbain harmonisé et éco-responsable

Dans un objectif de cohérence sur l'ensemble du territoire communal, **une charte du mobilier urbain** a été définie. Dans cette charte, un type de mobilier (bancs, poubelles) a été identifié pour chaque secteur. Le choix du mobilier est également fait **en adéquation avec le public utilisateur.** Ainsi, la plupart des bancs de la ville sont dotés d'accoudoirs et les hauteurs d'assises peuvent varier pour en faciliter l'usage par des personnes âgées, dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés.



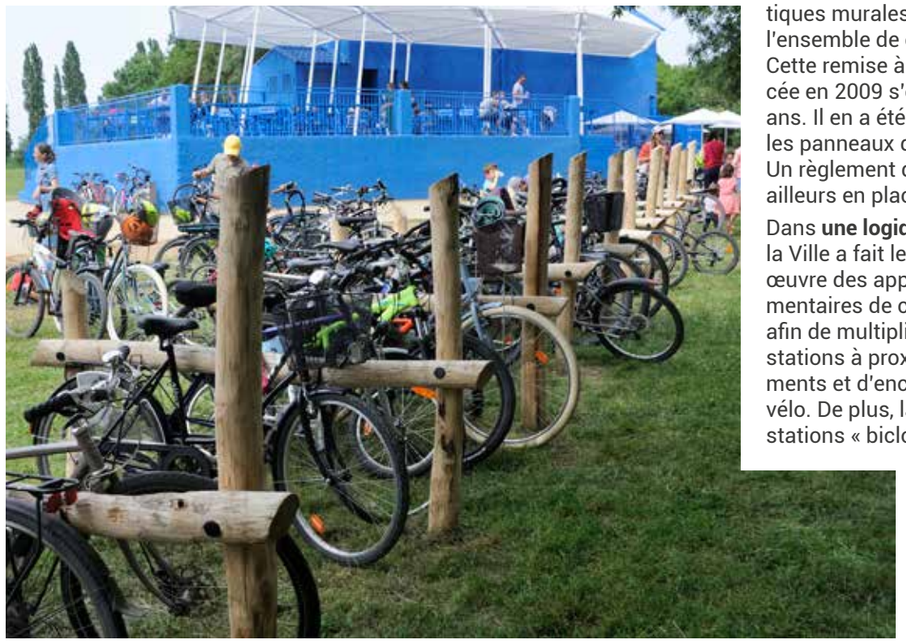
Une attention particulière est apportée à **la provenance des matériaux utilisés.** Le bois utilisé pour le mobilier urbain installé dans les espaces naturels est choisi, soit dans les arbres abattus sur la commune, soit dans des forêts locales ou éco-certifiées (labélisation FSC).

Les bancs et corbeilles achetés sont en matériau compact fabriqué à base de papier kraft recyclé.

Le mobilier mis en place dans les cours d'école est également en plastique recyclable.

Une charte de protection de la forêt a été signée avec WWF pour l'ensemble des services de la mairie. Toujours dans un souci d'homogénéité, la Ville a souhaité effectuer une mise à niveau de la signalétique de ses équipements communaux. Des modèles de mobiliers ont ainsi été choisis (totems, totems sur mâts, signalétiques murales) et mis en place sur l'ensemble de ces équipements. Cette remise à niveau commencée en 2009 s'est étalée sur deux ans. Il en a été fait de même pour les panneaux des aires de jeux. Un règlement de publicité est par ailleurs en place depuis 2006.

Dans **une logique d'éco-mobilité,** la Ville a fait le choix de mettre en œuvre des appuis vélo complémentaires de ceux de la métropole afin de multiplier le nombre de stations à proximité des équipements et d'encourager l'usage du vélo. De plus, la Ville accueille deux stations « bicloo ».



Des lopins de terre pour jardiner

Des **jardins familiaux** ont été mis à la disposition des habitants pour permettre à chacun de profiter des plaisirs du jardinage. **Trois sites** sont aujourd'hui présents sur la commune pour une surface cultivable de **7 727 m².** Ces terrains sont gérés par une association indépendante qui travaille en étroite collaboration avec les services de la ville.

L'eau de pluie y est récupérée par l'intermédiaire de **cuves de récupération des eaux** de toitures des abris (39 cuves installées). Des cuves intermédiaires tampons ont été installées en parallèle d'une cuve de 10 m^3 installée pour la récupération des eaux de toitures du nouveau boulodrome avoisinant.

La ville accompagne également les jardiniers volontaires en organisant des ateliers de jardinage au naturel selon un programme variant d'année en année au gré des besoins. Ainsi des thèmes comme « semer des engrais verts », « s'initier à la permaculture », « la démarche de permaculture »...sont évoqués. Ces ateliers sont complétés par des interventions du centre socioculturel de l'Allée Verte.



Des cheminements doux favorisés

Dans tous les nouveaux projets d'aménagement, les cheminements doux sont privilégiés pour favoriser les déplacements durables, à pied ou à vélo, en toute sécurité. Cette démarche se fait en lien avec Nantes Métropole afin d'avoir une logique d'aménagement cohérente avec les communes limitrophes.

2023 est l'année où s'est concrétisée l'étude et la mise en œuvre d'une **démarche « Ville apaisée »** visant à promouvoir les déplacements doux et le respect de ceux-ci par les autres modes de transport. La végétalisation d'espaces publics avec la création de zones de rencontre couplée à la réfection de certaines voies et trottoirs sont envisagées d'ici 2030.

Une gestion environnementale

La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire a été l'une des villes précurseuses dans ce domaine grâce à une volonté des élus et une forte implication des agents municipaux.
Depuis la signature du plan d'action Communal pour le développement durable en 1999 et la signature de l'agenda 21 communautaire en 2006, de nombreuses actions ont été menées en faveur du développement durable. Pour le service Espaces publics, celles-ci se sont notamment concrétisées par la mise en place de la gestion différenciée et du plan de désherbage communal. Mais cela ne s'arrête pas là : paillage systématique des massifs, réduction de l'utilisation de la plante annuelle et bisannuelle, utilisation de plantes vivaces, zéro phyto sur les espaces verts et terrains de sports, végétalisation pieds de mur, réflexion sur végétalisation des pieds d'arbres, usage des facultés des plantes allopathiques, usage de matériel électrique, sont autant d'actions qui concrétisent l'implication communale dans la logique d'une gestion environnementale responsable.

La gestion différenciée des espaces verts

Pour encadrer la démarche de diminution de consommation des produits phytosanitaires, la gestion différenciée des espaces verts a été instaurée. Elle s'appuie sur la notion d'ambiance paysagère que doit procurer l'espace.

Ambiance paysagère urbaine : ambiance qualitative, plutôt horticole, tonte plus fréquente, plantes saisonnières tolérées mais ne composent pas la trame principale.

Ambiance espaces verts de proximité avec objectif de fleurissement : gestion extensive au niveau des tontes, présence de bulbes naturalisés, fleurissement plus écologique et durable avec une gamme arbustive, arborée et vivaces.





L'éco-pâturage : des animaux pour entretenir les espaces verts

Mis en place **en 2017** sur l'île Forget

Une méthode alternative et ou complémentaire au fauchage mécanique qui contribue à la **conservation de la biodiversité domestique et sauvage**

Un lieu agréable de balade pour les habitants notamment pour les enfants

+ de 30 animaux d'espèces variées : vaches Pie Noir, baudets du Poitou, vaches Highland, chèvre des fossés





Ambiance espaces verts de proximité avec objectif de biodiversité : l'aménagement et l'évolution de ces espaces paysagers devra se faire avec **des espèces végétales attractives** permettant l'amélioration des conditions de vie des abeilles et des pollinisateurs par l'utilisation d'espèces nectarifères et pollinifères. Pour les oiseaux, le choix et l'association d'espèces végétales locales fourniront tantôt un abri dense pour se cacher ou pour nicher, tantôt des réserves de nourriture.



Témoignage

Jason Abado, *agent Espaces publics intervenant dans l'éco-pâturage*

« L'éco-pâturage permet de préserver la biodiversité des sites choisis et de revaloriser des endroits peu fréquentés du public. Il y a aussi une volonté de sensibilisation, de pédagogie et de préservation de races rustiques et anciennes avec des variétés diverses : ânes Baudet du Poitou, vaches Bretonne pie noir, chèvres des Fossés, vaches Highland. Cette présence animale plaît aux petits comme aux grands. »

L'herbe en ville : problème ou richesse ?

Suite à la signature de **la « Charte communautaire pour l'élimination progressive des herbicides »** avec Nantes Métropole, le service des Espaces publics a amorcé une réduction de sa consommation en produits phytosanitaires, la faisant baisser de 80 % entre 2006 et 2011. Aujourd'hui, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé.



Représentation de l'herbe en ville

Les paysages urbains changeant et le contexte climatique mondial amènent à réfléchir nos actions notamment sur l'aménagement de la ville et la représentation de la végétation spontanée. Travailler avec, la rendre acceptable et connue amène une représentation différente permettant une acceptation et donc une diminution des interventions récurrentes sur certaines surfaces.



Revaloriser les cimetières

Le service Espaces Publics oeuvre pour revaloriser les deux cimetières : création de jardin du souvenir, changement du mobilier, végétalisation, signalétique...
Le fleurissement saisonnier devant le cimetière paysager a été réduit. Un aménagement pérenne de pleine terre a été réalisé pour embellir l'entrée.

Désherber en végétalisant

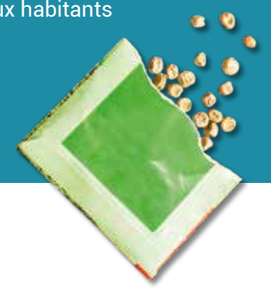
Depuis 5 ans, la Ville participe à « Ma rue en fleurs ».
Cette action, initiée par Nantes Métropole, vise à :

embellir le cadre de vie

changer le regard sur la végétalisation spontanée

renforcer la biodiversité

Un kit avec un sachet de graines est offert aux habitants





La préservation des ressources

L'utilisation optimale de la ressource en eau

Depuis plusieurs années, un effort sur la **réduction de la consommation en eau** est engagé : remplacement des systèmes d'arrosage par aspersion par du goutte-à-goutte, suivi des systèmes et des consommations d'arrosage, réduction des surfaces arrosées et choix de végétaux peu consommateurs en eau. Seule une partie des massifs et pelouses des codes 1 de la gestion différenciée sont arrosés. 27 compteurs d'arrosage présents sur les autres codes de la gestion différenciée ont ainsi été déposés.

Un programme pluriannuel a été engagé en 2010 afin d'assurer une séparation systématique des arrosages de pelouses et de massifs, ceci afin de pouvoir couper l'arrosage des pelouses de façon anticipée.

En 2020, **un schéma directeur de réduction du fleurissement saisonnier** a été acté. Il a pour objectif d'ici 2026, de réduire le fleurissement estival à son maximum tout en conservant une qualité paysagère en adéquation avec le plan de gestion différenciée. Le but est de limiter les intrants mais également d'agir concrètement sur l'optimisation des dépenses en eau. A ce jour sur 17 massifs il reste 3 massifs à convertir en massif étagé de plants vivaces, arbustes et arbres.

La gestion centralisée de l'arrosage

Les terrains sportifs sont depuis 2009 équipés de la gestion centralisée de l'arrosage. Cet équipement assisté par ordinateur adapte l'arrosage en fonction de la pluviométrie réelle, détecte les fuites sur le réseau et permet d'analyser plus finement nos consommations d'eau. A terme, l'objectif est de diminuer notre consommation d'eau de pompage liée aux terrains sportifs. En 2016, le golf a été équipé et en 2018 une modernisation de l'équipement a été réalisé. En 2024 un pluviomètre électronique a été posé.

La récupération de l'eau de pluie

Une cuve de **100 m³** installée en 2008 aux pépinières municipales. L'eau sert pour l'arrosage des jardinières, le nettoyage du matériel et l'arrosage de la serre.

1 600 m³ économisés depuis sa mise en place. Les différents projets prennent en compte cette problématique de la ressource et prévoient des techniques de récupération d'eau. Autre exemple : utilisation d'oyas et de sac d'eau en pied d'arbres.





La gestion des déchets verts : paillages, valorisation

La priorité est donnée au paillage à la fois esthétique et efficace pour lutter contre les mauvaises herbes.

Les déchets de tailles sont systématiquement broyés et réutilisés du site. Le service privilégie bien souvent le bois raméal fragmenté pour le paillage de ses massifs considérant l'apport pour le sol de cette solution.

Pour les massifs à floraison estivale, un paillage plus qualitatif est privilégié (cosse de Sarrazin, paillette de chanvre…).

La pose de nichoirs

Pour sensibiliser la population à la protection de l'environnement, **32 nichoirs** à oiseaux et à chauves-souris ont été posés dans les espaces verts de la commune. Les sites de pose ont été répertoriés et sont régulièrement surveillés. La pose et la gestion sont assurés en interne par les agents du service. En parallèle, des nichoirs sont aussi créés par les enfants des écoles dans le cadre de projets participatifs.



L'accompagnement sur les manifestations éco-responsables

Les services Espaces publics et Développement durable sont associés à chaque événement municipal et apportent leur savoir-faire en terme d'éco-manifestation : zéro déchet, compostage, éco mobilité, prise en compte de la règlementation environnementale, alimentation responsable…

La Ville participe également chaque année au World Clean Up Day en organisant un ramassage citoyen des déchets.

Lutte contre les espèces invasives

Soucieuse d'un manque de gestion des espèces invasives pour l'environnement, la commune a fait le choix d'avoir une démarche proactive dans l'accompagnement des administrés pour le traitement contre ces nuisibles. Ainsi, elle participe financièrement à la **lutte contre la chenille processionnaire** ou encore **le frelon asiatique.**

Pour bénéficier de ces aides, toutes les interventions doivent être validées par le service Espaces publics qui par la suite transfère la demande à l'association POLLENIZ. Cette association garantit une intervention selon un cahier des charges précis prenant en compte la sécurité des personnes et l'environnement.
Cette démarche permet un suivi annuel des interventions et de mesurer l'évolution de la propagation de ces espèces.

La Ville lutte aussi contre la Renouée du Japon. Des essais sont visibles sur l'île Pinette





Témoignage

Odile Perpillou,
responsable service Développement durable

> La démarche Ville Nature est transversale et implique tous les services de la Ville. L'objectif est d'aller vers des actions plus durables en faveur de la qualité de vie des habitants. Plusieurs actions ont déjà été mises en place en matière de valorisation des déchets verts, du zéro-phyto, des économies d'eau, de la préservation de la biodiversité. Cette démarche passe par une sensibilisation et une information auprès des habitants mais aussi par leur implication : faire pour et avec eux.

Ville nature comme carnet de route

Il s'agit d'un carnet de route inter-services, co-animé par **le service du Développement durable et le service Espaces publics**

Saint Seb ville nature

7 258 m² de jardins familiaux
5 vergers partagés
9 jardins collectifs
15 composteurs collectifs
des **ateliers de jardinage** toute l'année

Fleurissement : esthétisme et durabilité



Cadre général du fleurissement

Le fleurissement est un des éléments du cadre de vie d'une collectivité. La conception doit prendre en compte de plus en plus de paramètres tout en gardant à l'esprit une qualité de formes, de couleurs ou de variété.

Le contexte économique tendu, la prise en compte environnementale dans les pratiques amènent le service Espaces publics à réfléchir son action quotidienne pour proposer des aménagements innovants en termes de végétation et de couleurs. Conscient que ce travail nécessite une implication de l'équipe, une formation, en lien avec Chaumont-sur-Loire, a été réalisée en 2019.

Suite à cette formation, le plan de fleurissement est revu et repensé pour avoir une alliance plus prononcée de vivaces et de végétaux saisonniers pour allier esthétique et durabilité.

Le fleurissement s'appuie donc sur une gamme de bulbes, d'annuelles et bisannuelles, de graminées et de vivaces, savamment agencée pour un effet certain.



Thématique « Ville nature »

« Ville Nature » est une thématique qui anime le service Espaces publics depuis plusieurs années déjà. De nombreux projets ont vu le jour dans ce cadre : l'éco-pâturage, la végétalisation pied de mur, la gestion différenciée, la labélisation du golf. Ce thème est aussi présent dans le fleurissement. Jouer avec des matériaux évoquant l'industriel, le patrimoine, l'artificiel en les mettant en perspective avec notre connaissance du végétal est un des éléments forts de ce fleurissement. Les compositions allient un subtil équilibre entre rigidité du matériau et aspect volage du végétal.

Les massifs sont conçus pour mettre en harmonie l'existant sans systématiquement tout changer.

Il y a un travail sur les bulbes d'été. Ils constituent une valeur sûre et bien souvent permettent de proposer un graphisme intéressant au milieu d'un massif pouvant manquer de volume.

La conception s'appuie sur une thématique de couleurs permettant d'identifier des unités géographiques du tissu urbain sébastiennais :

- ambiance centre ville : rouge, rose et violet
- ambiance urbaine de quartier : jaune, orange et rouge
- ambiance bords de Loire : bleu et jaune



Développer l'attractivité touristique en lien avec Nantes Métropole

La ville est engagée dans plusieurs projets à l'échelle métropolitaine. Ces projets contribuent à son rayonnement et au cadre de vie.

En 2019, une saison d'été nommée **« la Loire Cool »** lancée avec l'évènement métropolitain « Débords de Loire », a été mise en place par le service Culturel de la ville. Cet évènement permet d'user d'espaces verts pour proposer une programmation culturelle, ludique ou même environnementale sur toute la période estivale, attirant des habitants du sud Loire et de toute l'agglomération.

Pour la première fois, durant l'été 2020, Saint-Sébastien-sur-Loire a fait partie intégrante du **« Voyage à Nantes » avec l'ouverture de la Station Nuage.** Ce lieu convivial et symbolique se situe dans un cadre naturel préservé. Ses animations marquent le paysage culturel, social et environnemental de la ville.





Le Boulevard des Pas Enchantés sera réaménagé au niveau de la voirie piétonne et de la piste cyclable pour la rendre plus sécure et valoriser en même temps les espaces verts.

De même, le réaménagement de **la rue Pierre Bérégovoy** est programmé pour l'embellir et sécuriser le piéton et le vélo en réaménageant la piste cyclable. Il est prévu la plantation d'une trentaine d'arbre le long de la voie.

La place Marcellin Verbe devant la mairie sera réaménagée pour la rendre agréable à vivre pour tous, sobre, durable, en tenant compte de la transition écologique et durable et en respectant l'identité locale.

Des projets responsables et durables



Le Plan Canopée : des arbres dans la Ville

Depuis 2020, la Ville a initié un plan de verdissement de la commune, visant notamment à renforcer les plantations d'arbres en milieu urbain afin de rétablir les corridors écologiques intra-urbains, d'améliorer l'infiltration de l'eau pluviale, la qualité d'air et plus globalement le cadre de vie et lutter contre les îlots de chaleur urbain. Ce plan s'est concrétisé par la plantation, à ce jour, de **225 arbres** tiges sur différents sites dans le cadre de projets tels que l'action « Je grandis tu pousses » sans oublier les **3 260 arbres** et arbustes plantés dans la forêt Wangari Muta rue de la Pyramide. A cela s'ajoute la mise en place d'**une subvention** pour les particuliers qui souhaitent planter des arbres dans leur jardin privé ou collectif.

Végétalisation du cimetière Bourg

Depuis 2021, la Ville a amorcé la végétalisation du cimetière du Bourg avec dans un premier temps une phase expérimentale sur une petite partie, puis une généralisation en 2024. Des plantes couvre-sol seront plantées dans les allées et entre les tombes et des vivaces basses pour l'arrière des tombes. Des plantes grimpantes couvriront les murs. Des vivaces moyennes viendront fleurir les angles des allées. Trois arbres seront plantés.

Des cours d'école végétalisées

La Ville a entrepris un vaste programme de végétalisation de toutes les cours d'école de la commune. Avoir des espaces de fraîcheur plus calmes et intimistes, renforcer le contact avec la nature, favoriser l'enseignement à l'extérieur : ce programme participe plus globalement à une nouvelle manière de penser l'école et ses usages. L'école élémentaire de la Profondine a été la première concernée avec la plantation de 55 arbres et arbustes et 260 aromatiques. Un hôtel à insectes, trois cabanes en osier et deux tableaux extérieurs complètent ce nouvel espace déjà bien apprécié des enfants. Les enfants ont été associés aux plantations aux côtés des agents.

La Ville implique toutes les parties prenantes (parents, riverains, enfants, enseignants). Une journée d'échanges ouverte à tous a été organisée le samedi 25 novembre 2023, animée par Culture Biome, une structure spécialisée dans l'accompagnement et l'éducation à l'environnement. D'ici la fin du programme prévue en 2025, enseignants, enfants et parents de chaque école seront consultés.

Forêt urbaine Wangari Muta

Au cœur des enjeux sociétaux et environnementaux, la nature, sous toutes ses formes, est un des éléments indispensables pour faire face au réchauffement climatique mais aussi à la pollution, au bruit et contribuer à un meilleur cadre de vie et de santé pour les habitants. Un nouveau poumon vert sur une parcelle de 9778 m² a pris place rues de la Pyramide/Jean Jaurès.

Création d'un jardin du souvenir

Le service Espaces publics a procédé à l'aménagement d'un espace pour les familles ayant recours à la crémation, au sein du cimetière paysager rue de la Lourneau. La crémation est une pratique funéraire de plus en plus répandue. Il est indispensable d'offrir aux familles un lieu intime propice au souvenir et au recueillement. En 2016, de tels aménagements avaient été réalisés dans le cimetière du bourg. Soixante cavurnes - caveaux construits en pleine terre destinés à recueillir les cendres d'un défunt – ont été installés ainsi que trois columbariums dans lesquels sont disposées les urnes cinéraires. Pour ceux qui optent pour la dispersion des cendres, « une rivière de dispersion » constituée de galets gris et noirs a été aménagée, avec à proximité une table des mémoires sur laquelle sera inscrit le nom du défunt.

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement paysager afin de garantir du calme et de l'intimité, avec des arbres et espèces végétales offrant une floraison tout au long de l'année : bouleaux, chênes verts, chèvrefeuille, mimosa d'été, végétaux couvre-sol et toute une gamme de bulbes et graminées.

DES ACTIONS PROCHES DES HABITANTS



Sensibiliser

Les agents du service Espaces publics ne manquent pas une occasion de partager leurs conseils aux habitants. Quelques exemples :

Plantation d'arbre en parrainage d'enfant

Cette opération nommée **« Je grandis tu pousses »** permet d'offrir à un enfant le parrainage d'un arbre. La plantation s'effectue avec les agents municipaux, un moment convivial chargé de symbole. La plantation donne lieu à une rétribution financière versée sous forme de subvention à une association œuvrant pour l'éducation d'enfants en difficulté. Depuis sa création, **390 arbres** ont été plantés.

Opération broyage de sapins

Début janvier, les habitants ont la possibilité de ramener leur sapin de Noël auprès d'un point de dépôt (quatre points répartis sur la commune). L'opération lancée en 2010 suscite chaque année un intérêt grandissant. En moyenne, ce sont près de 490 sapins qui sont broyés chaque année.



Articles et plaquettes d'information

Le magazine municipal ou encore la web TV rendent régulièrement compte des actions du service Espaces publics (exemple du tutoriel « Ma rue en fleurs »). Des plaquettes d'information sont éditées pour communiquer sur les astuces du service Espaces publics afin que les administrés puissent s'en inspirer et ainsi faire évoluer leurs pratiques.

Des ateliers et balades nature

Tout au long de l'année, des ateliers pédagogiques gratuits, ouverts à tous, sont organisés autour des astuces de jardinage naturel, en partenariat avec une association locale pour l'animation dans différents jardins de la ville, ainsi que des balades natures pour découvrir les richesses naturelles des îles de Loire. Des « mardis nature » sont programmés pendant l'été lors de l'événement Loire Cool.



Chloroph'îles

Chloroph'îles est une fête des plantes et de l'environnement, organisée tous les ans par les services Développement Durable et Espaces publics. Elle propose une vente de végétaux et articles de jardin et en lien avec la nature. un échange avec des professionnels du monde du végétal. De nombreuses animations sont organisées sur une thématique nature qui change tous les ans (l'eau, les saisons…).



Soutien au compostage partagé

Une convention a été passée avec **l'association Compostri** pour inciter au développement de composteurs partagés dans les quartiers. Consciente de la nécessité de son exemplarité, depuis 2017 la ville est entrée dans une démarche de compostage de tous les biodéchets de ses restaurants scolaires dans le cadre d'une politique de lutte contre le gaspillage alimentaire. Tous les groupes scolaires sont aujourd'hui dotés.



Actions pédagogiques dans les écoles

Les agents municipaux interviennent ponctuellement auprès des enfants : plantations d'arbres, végétalisation des cours de récréation, pose de nichoirs…



Des subventions pour planter des arbres et pour acheter un récupérateur d'eau

Dès le printemps et l'automne 2024, des subventions pourront être accordées aux habitants qui souhaitent acquérir un récupérateur d'eaux de pluie ou planter des arbres dans leur jardin ou dans leur copropriété.

Opération Ma rue en Fleur

Depuis trois ans, la municipalité est entrée dans une démarche métropolitaine de réappropriation des pieds de murs par une proposition de végétalisation. **Des sachets de graines sont offerts aux habitants** pour agrémenter les bords de trottoirs de couleurs. Ainsi, de désherbage de plantes indésirables passe par l'enherbement.

Des réalisations pour répondre aux besoins des habitants

Parmi les dernières réalisations en faveur des habitants :

Une aire de liberté pour les chiens

Un nouvel espace a été aménagé en juin 2023 pour les chiens sur l'île Forget. Les propriétaires canins peuvent laisser leur animal gambader en toute liberté et sécurité dans ce nouvel espace clos de 1300 m².

Aménagements sur les îles

Les allées menant de la passerelle à la station nuage et aux aires de jeux ont été réhabilitées pour offrir une meilleure accessibilité notamment aux personnes à mobilité réduite.



Un parcours dessin

La Ville et l'association locale AAA (Accueil, Art, Activités) ont conçu le parcours « Croqu'îles » afin de permettre à tous, petits et grands, de dessiner sur les îles, quel que soit son niveau de dessin. Cinq points de vue emblématiques ont été sélectionnés. A chacun d'entre eux, un pupitre en bois avec un banc a été installé permettant aux promeneurs de se poser, seul ou à plusieurs, et de croquer. Un aménagement original qui permet d'allier activité artistique et plein air !



Des circuits d'orientation

Depuis décembre 2023, cinq nouveaux parcours d'orientation sont accessibles sur les îles. Une animation gratuite et ludique pour toutes les générations, permettant de varier les plaisirs (de 30 minutes à 2 heures selon les difficultés). Ces aménagements ont été réalisés en concertation avec les enseignants et les enfants du Conseil Municipal des Enfants qui étaient demandeurs de cette réalisation.

Les habitants impliqués dans les projets

La Ville essaie au maximum d'impliquer les habitants ou les riverains dans les projets afin de prendre en compte leurs attentes et leurs idées. C'est par exemple le cas pour la végétalisation des cours d'écoles ou pour la réalisation des nouveaux circuits d'orientation. Parmi les autres projets en cours :

Jardinons la ville

En 2018, la Ville a lancé un appel à projet : « Jardinons la Ville ». L'objectif est de proposer à des groupes d'habitants de se fédérer autour d'un projet avec pour but le jardinage au naturel. La Ville peut mettre à disposition une parcelle, un délaissé de voirie ou toute autre surface pour permettre à un projet de voir le jour. Une dynamique importante pour fédérer les habitants autour de la préservation des espaces verts. Deux grands projets ont vu le jour : rue des Bernardières et en centre-ville.



Un jardin enchanté en cœur de ville

Depuis 2021, le parc de la Maison des Associations René Couillaud accueille « le Jardin enchanté », un jardin ouvert à tous émanant d'un collectif d'habitants. Le service Espaces publics a procédé progressivement à plusieurs aménagements avec la pose de bacs en hauteur accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'installation d'un abri de jardin clos avec un préau, d'une serre et d'un composteur, la mise en place d'une signalétique directionnelle et pédagogique. Diverses animations y sont régulièrement proposées.

Témoignage

Sophie Bulteau,
Bénévole au Jardin enchanté

« C'est un réel plaisir de se retrouver au jardin et de rencontrer des habitants de tout âge curieux de ce lieu partagé.
Le jardin enchanté est un îlot de verdure ou l'on partage savoirs faire, récoltes et moments conviviaux. »

Place des Libertés

Parmi les projets en cours : l'aménagement de la place des Libertés dans le quartier du Douet. Les associations et les riverains sont consultés sur le devenir de cette place centrale qui sert aujourd'hui essentiellement de parking. Nouveaux mobiliers, végétalisation, partage des espaces sont en cours de réflexion pour une réalisation d'ici 2025, en lien avec les services de Nantes Métropole.

La ville de Saint-Sébastien-sur-Loire est une ville dynamique au cœur de l'agglomération nantaise. Bien que fortement urbanisée, elle compte des espaces d'une richesse environnementale inestimable et dont la commune est très fière.

Consciente de cette richesse et du besoin vital de nature dans les villes d'aujourd'hui, Saint-Sébastien-sur-Loire s'engage dans la labellisation de ses espaces verts afin de les situer comme des espaces à part entière de l'aménagement de la ville et non comme des délaissés ou des variables d'ajustement du tissu urbain.



Les équipes municipales

Elles contribuent au quotidien à la préservation, à l'entretien, à la sensibilisation de l'environnement, axe fort du projet politique de l'équipe municipale. De la démarche de mise en place de l'éco-pâturage à la campagne de réduction du gaspillage alimentaire, des démarches engagées pour une commande publique responsable à la réflexion urbanistique pour l'insertion des cheminements doux dans la ville, des éco-manifestations aux éco-gestes, les services municipaux rivalisent d'inventivité et de dynamisme pour avancer sur le chemin d'une ville éco-responsable et durable.





Un nouveau centre technique municipal

Depuis l'été 2022, le service Espaces publics et les services techniques cohabitent dans un nouveau centre technique municipal. D'une superficie de 1600 m2, il répond à des normes écologiques innovantes. Construit en ossature bois avec une isolation en paille, ce nouveau centre technique municipal intègre une toiture-terrasse végétalisée avec récupération des eaux pluviales. Des panneaux photovoltaïques et une chaufferie au bois constituent la principale source d'énergie.

Service Espaces publics
Rue du Pas Bredy
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. 02 40 80 85 00
saintsebastien.fr

Réalisation : Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire - Impression : imprimerie Allais - 03/2024